

BERNARD CUBERTAFOND

Docteur en sciences politiques, professeur de droit
public

DEMOCRATIE OU DEMO DESPOTISME ?

Actualité et avenir du démo-despotisme

Essai

Avant propos : une hypothèse en l'an 2000

Sommes-nous encore – et particulièrement en Europe – en démocratie ? Ne serions-nous pas plutôt en démo-despotisme c'est-à-dire sous un despotisme se croyant éclairé (une « bonne » ligne est imposée par des « sachants ») s'accompagnant de compensations d'ordre démocratique (des « tas de droits » et de possibilités individuelles et collectives) d'affirmation et d'expression sont accordées) ?

J'ai lancé cette hypothèse au début des années 2000, d'abord lors de conférences à l'ENA d'Alger et à l'Institut français de Rabat (je parlais alors plutôt de régimes libéraux autoritaires) puis, en 2002, au congrès de Toulouse de *l'Association française de droit constitutionnel*.

Au Maghreb, l'idée avait fait sourire. « Tiens, le despotisme serait universel, et sous de nouvelles formes, de retour au Nord ! » – sous entendu « serions-nous moins seuls ? » -, telle était, là-bas, la remarque à demi-mot. J'ai entendu aussi, à Alger, « d'accord pour le despotisme éclairé, à condition d'avoir la bonne ampoule »... Mais, ici, mes collègues juristes de droit public français, au positivisme étroit,

l'avait jugée incongrue, et hors sujet : « ce n'était pas du droit ». Point de débat donc.

De plus, ce n'était pas une traduction ou une réplique d'un dogme anglo-saxon et ce n'était pas porté par une force de frappe universitaire, française et/ou anglo-saxonne.

Surtout, l'hypothèse démo-despotique heurtait l'hubris démocratique régnant alors : 1- elle contredisait l'oracle Fukuyama post URSS selon lequel le despotisme et toutes les formes d'autoritarismes s'éloignaient : ce n'est plus pour nous ; nous n'allons pas, et partout, vers moins mais vers plus de démocratie, et sous des formes diversifiées et approfondies. 2- elle heurtait aussi l'éthique de la discussion habermassienne alors également très en vogue : au temps du débat raisonnable, le despotisme est hors de propos. 3- Elle mettait en doute la doxa libérale-financière partie prenante de l'hubris démocratique de la fin du 20ème siècle et du début du 21ème. Le démo-despotisme libéral financier sacralisait, en effet, alors, les standards du tout marché, le salut par l'Etat minimal, la régulation par les agences dites indépendantes, les rendements financiers imposés par banques et investisseurs privés.

Mise à l'écart et occultation, donc, au moment même où l'emprise du démo-despotisme libéral-financier sautait aux yeux ? Qu'a-t-on fait, en effet, sinon du démo despotisme en Europe et, sous contrainte européenne, mal consentie, en France, jusqu'au « *whatever it takes* » de Mario Draghi (2012) annonçant les politiques « non conventionnelles » de la BCE et au « quoi qu'il en coûte » d'Emmanuel Macron (2020) en réplique à la pandémie ? Qu'est-ce

qui a été remis en cause par la révolte des « gilets jaunes » et tous les mouvements venant d'« en bas », le démo- despotisme. Qu'est ce que conteste une nouvelle génération d'économistes néo keynésiens influents, qui veulent changer de politique économique, le démo-despotisme. Mais qu'est-ce qui pourrait renaître, avec d'autres objectifs, de la crise écologique et du tsunami planétaire provoqué par la Covid19, un démo-despotisme de second type, plus hygiéniste et/ou écologique, moins libéral-financier et encore plus contraignant ?

Emprise renouvelée d'oligarchies, toujours sous couvert de plus de démocratie ? Renaissance de fausses démocraties ? Après avoir redéfini la notion, on observera sa version européenne, et puis ses évolutions sous de nouveaux drapeaux, sanitaire, numérique, écologique.

LA NOTION ET SES ALENTOURS

1-Un oxymore pour définir une démocratie paradoxale

Du despotisme éclairé contre balancé par des formes de démocratie, tel est cet idéal-type. Quelles sont, donc, les deux faces, contradictoires, de l'oxymore couvrant ce curieux type de démocratie autoritaire (1).

Une forme nouvelle de despotisme « éclairé »

Des autorités ayant le dernier mot, experts, sages, juges, régulateurs, investis ou non par le suffrage populaire mais se légitimant par la compétence (affichée), l'objectivité (affichée), leur sens du bien, du juste et du vrai (affirmé), imposent la (bonne) ligne aux individus et aux groupes quant à eux, avance-t-on en même temps, empêtrés dans leurs passions et intérêts immédiats, obnubilés par le court terme, incapables de discerner l'intérêt général et portés à exercer un chantage sur les élus s'assurant une carrière politique par l'octroi de mesures clientélistes et budgétivores.

1-cf Bernard Cubertafond, « Le roman de la cinquième République à l'aube du démo-despotisme », *Pouvoirs*, n°104, 2004) et « Essai sur un despotisme post moderne : le démo-despotisme », *Annuaire français des relations internationales 2004*. Articles repris dans *Le nouveau droit constitutionnel, un démo despotisme*, L'Harmattan, 2008. Voir aussi, « modernité du démo despotisme », *Civitas Europa*, septembre 2001, « Vers un avenir libéral-despotique, l'exemple du Maghreb », IDARA, ENA Alger, 2. 2001 « Le temps du démo-despotisme », *Le Figaro*, 21 mai 2004 et « Le Démo despotisme de Mohamed VI », AFRI, 2010.

Le plus souvent les règles de « bonne gouvernance » imposées par ces instances sont tout simplement les lois du marché telles qu'interprétées par les groupes économiques dominant le secteur et les conceptions monétaristes et anti-keynésiennes (phobie des déficits publics et des subventions, équilibre budgétaire, règle d'or qu'on veut constitutionnaliser, « dégraissage » des administrations soumises au new public management, interdiction du financement de l'Etat et des entreprises par la Banque centrale, rendue « indépendante », privatisations, objectif prioritaire de la stabilité des prix même au détriment de la croissance, du revenu salarial et de l'emploi).

Ces instances peuvent avoir des pouvoirs de décision, d'orientation, de coordination, de sanction, d'incitation, de réglementation et donc l'emportent sur les trois pouvoirs classiques dont elles brouillent les fonctions et les frontières. Elles tendent à agir en osmose avec le secteur économique qu'elles régulent, et peuvent subir l'emprise de groupes transnationaux tendant en fait au monopole et imposant leurs normes.

Certes, l'élection périodique du ou des chefs de l'exécutif et des parlementaires demeure mais elle ne peut conduire à un véritable changement de politique tant sont contraignantes les bonnes règles appliquées par des contrôleurs se disant objectifs et indépendants. Il y a donc des politiques nécessaires, raisonnables, et puis, en dehors d'elles, des actions dangereuses, démagogiques, régressives, ou encore « populistes ». L'alternative est discréditée. Et, puisque l'élection ne change guère le cours de la politique, les citoyens s'éloignent des urnes et

cherchent d'autres moyens d'action, éventuellement violents.

Des compensations démocratiques

Quant à l'aspect démocratie, il s'agit beaucoup moins de la démocratie au sens classique de gouvernement représentatif issu d'élections concurrentielles libres, et responsable devant le Parlement et les citoyens, que de la démocratie des droits : attribution de droits dans le cadre étatique et, de plus en plus, supra étatique, droits classiques mais aussi droits liés au corps, aux comportements sexuels, à l'appartenance régionale et « communautaire », et pourquoi pas, même, à la nature (terre, mer, végétation, animaux).

Ces droits sont garantis par des juges appliquant des règles mais aussi, quand elles sont absentes, ou vagues, faisant prévaloir une conception créative, activiste des droits pour répondre aux demandes pressantes de l'opinion sans cesse auscultée (ou incitée-excitée ?) par les sondages présentés comme forme continue ou instantanée de la démocratie.

Cette politique unidimensionnelle s'est imposée d'autant mieux que se développaient diverses compensations pseudo démocratiques et une prétendue « démocratie continue » :

- quêtes de « reconnaissance », affirmations narcissiques via les réseaux sociaux.
- maternages étatiques, principe de précaution généralisé et contrôles gouvernementaux sous matraquage médiatique masquant l'incapacité à créer des emplois bien rémunérés ainsi que l'impuissance diplomatique.

- réclamations égo et tribo-centriques, holismes festifs, sondagisme, forums et communions compassionnelles, affirmations médiatisées des genres, emprise de montreurs de conduite s'appuyant sur les réseaux sociaux, et les médias, appui d'une opinion publique ainsi élaborée-inventée à partir de sondages opportuns.

- interventions législatives décisives des juges de Cours suprêmes, despotes éclairés dissimulés, s'appuyant ou non sur l'opinion publique dominante qui, pourtant, comme l'avaient signalé Patrick Champagne et Pierre Bourdieu, est sans doute plus élaborée par les faiseurs d'opinion, les sondages et les médias que réellement constituée. (1).

- et critique systématique, hyper médiatisée, des élus caricaturés en profiteurs parasites.

Cette tendance réduit le poids du politique conçu comme choix global de société et de valeurs communes porté par des partis agrégateurs, médiateurs et formateurs de futurs dirigeants. Elle exaspère la politique entendue au contraire comme bureau des plaintes et proclamation infinie de droits par des individus et groupes autocentrés rendus moins conscients de la nécessité d'un intérêt général national. Elle transforme le citoyen responsable en créancier frustré et agressif.

1- Pierre Bourdieu, « L'opinion publique n'existe pas », *Les temps modernes*, janvier 1973 et Patrick Champagne, *Faire l'opinion, Le nouveau jeu politique*, Editions de Minuit, 1990, 2015

Le démo- despotisme est donc, à l'origine, un autoritarisme anti social masqué sous un juridisme libéral et des succédanés de démocratie. Sous son empire, le débat politique s'est tari : les « bonnes règles » et « justes conduites » libérales ont été imposées par des autorités se prétendant impartiales mais dictant, de fait, des politiques détruisant l'orientation Keynes-Beveridge qui assurait croissance et progrès social partagé.

En alimentant le mythe de leur apolitisme, ces décideurs de fait se maintiennent dans une confortable irresponsabilité. Et les politiques transformés en contrôleurs de gestion agitent, pour se maintenir, l'épouvantail du « populisme ».

L'Union européenne a illustré cette dérive anti-démocratique et s'est rendue impopulaire en interdisant l'interventionnisme industriel, budgétaire et monétaire, pourtant efficace facteur de croissance en Chine et aux Etats-Unis.

2- Arrière fond théorique

Comment situer le démo-despotisme dans la théorie politique et du droit ? Nous allons ici chercher à éclairer la notion notamment à partir des idées d'imprégnation, de souveraineté, de représentation, de gouvernement représentatif, de souveraineté des publics, de gouvernance et de new public management, ou encore de populisme.

L'Imprégnation libérale financière

Faut-il parler de cadre idéologique, « *d'imprégnation* » (Raoul Girardet) culturelle, voire d'idéologie dominante ou de pensée unique, on peut en discuter. En tous cas, on a bien vu qu'après l'échec de l'URSS et la chute du mur on a changé de cadre idéologique dominant. L'imprégnation fasciste avait été déterminante avant la seconde guerre mondiale et l'imprégnation marxiste puissante après celle-ci. Puis, à partir de 1980-90, se développa une imprégnation libérale-financière.

Un amalgame intellectuellement malhonnête mais politiquement très efficace a alors été opéré, prenant sa source notamment dans *La route de la servitude* d'Hayek (1945), entre, d'une part, régimes communistes liberticides et faillis et, d'autre part, interventionnisme économique, Etat providence voire social démocratie. Comme si celle-ci était marxiste, et comme si elle avait économiquement et socialement échoué !

Ainsi l'Etat interventionniste a été diabolisé, sa fonction publique a systématiquement été présentée comme parasite, la privatisation de presque tout et le tout marché ont été présentés comme la solution miracle dans presque tous les domaines.

Et l'on a fini par accepter de confondre réglementation et régulation alors même que la première met en action la volonté et l'autorité de l'Etat sous le contrôle d'agents rendus indépendants par leur statut protecteur et que la seconde se contente d'assurer l'application des lois du marché, sous le contrôle d'agents, voire d'idéologues du marché.

Souveraineté et représentation mises à mal

Le démo-despotisme contredit au moins deux fondements du droit constitutionnel classique.

- **Le démo-despotisme dément le dogme de la souveraineté nationale** : avec le démo-despotisme, de fait, la souveraineté nationale n'appartient pas au peuple mais aux « sachants ». Les citoyens ne peuvent être souverains car ils ne sont pas en mesure de déterminer la ligne politique, et économique, de la nation ; ils y adhèrent, moyennant contreparties.

De plus, le démo-despotisme fait régner le *TINA* d'abord promu par Margaret Thatcher : « *there is no alternative* ». Il réduit l'espace démocratique en définissant des perspectives raisonnables et, en dehors d'elles, des horizons dangereux, barbares, régressifs : il y a de bonnes solutions, qui plus est morales, que l'on peut nuancer, dans une certaine mesure, en fonction des évolutions électorales et des pressions sociales mais qui doivent, pour le salut collectif, s'imposer, et de mauvais chemins interdits aux « vrais démocrates ». Manichéisme sous couvert de rationalité !

On doit donc Inclure et regrouper tous les raisonnables, qu'ils soient de droite ou de gauche, pour qu'ils gouvernent « en même temps ». Et mettre hors champ, voire stigmatiser et exclure les dénonciateurs du système. Ce seront des populistes, des régressifs, des dépassés, des ringards souverainistes, et même s'ils représentent une partie importante de l'électorat.

- **Le démo-despotisme réfute le dogme du gouvernement représentatif** : n'ayant pas la compétence économique et scientifique requise, les

représentants ne peuvent pas devenir, à la suite d'une élection prétendument sacramentelle, des sortes de prêtres au service de l'intérêt général, seuls aptes à le discerner, et devant donc bénéficier d'un statut protecteur (immunités et traitement financier protecteur). Les sachants, experts et autres sages ou juges, sont, de fait, les plus réels, voire les plus légitimes, représentants. Et les élus peuvent apparaître alors coûteusement superflus, parasites.

Ce qui revient à relativiser le vote et à délégitimer le vote majoritaire, qui ne vaudrait pas plus que l'action militante. Et à dégrader le représentant dont la parole ne vaudrait alors guère plus que celle du citoyen engagé dans le cadre de la « démocratie continue ». Guère plus, voire moins puisque le représentant élu est systématiquement soupçonné par celle-ci de corruption, de conflit d'intérêts, d'enrichissement personnel alors que le citoyen engagé, ou tiré au sort, le lanceur d'alerte, le montreur de conduite, le leader médiatique, voire le manifestant, est a priori considéré comme pur et désintéressé.

Et, à la limite, pourquoi voter si l'on a pétitionné, manifesté, exprimé ses opinions lors de sondages ou des forums. Plutôt que d'investir un élu qui finira par agir en fonction de ses propres intérêts, ne vaut-il pas mieux rester mobilisé et réagir quand c'est nécessaire, calmement, ou, si l'on n'est pas entendu, avec une certaine dose de violence ?

Le démo-despotisme détruit des mythes nécessaires

La pensée dominante a donc insisté sur le caractère mythique de la souveraineté des citoyens et sur les lacunes du gouvernement représentatif. On ne vit

plus, ou on vit moins sur le mythe de la nation divisée puis réconciliée par l'élection : la minorité accepte sa défaite, provisoire, et ne met pas en cause les règles, communes, de la nation ; la majorité élue n'opprime pas la minorité mais détermine, pour le temps de son mandat, l'intérêt général. La ou les minorités lui reconnaissent le droit de gouverner et de faire la loi. Le gouvernement est légitime et la loi doit être obéie de tous.

Aujourd'hui, hélas pour la cohésion nationale, la foi dans cette belle histoire-fondement est ébranlée. On a aussi abandonné le mythe, pourtant utile pour donner force, sacraliser la décision de justice, et pacifier la société, du juge simple « bouche de la loi ». Dans les années 1950-1970, on dénonçait comme anti démocratique « le gouvernement des juges » : le juge n'a pas de légitimité électorale ; il ne doit pas, se substituant à l'élu, légiférer. Aujourd'hui on reconnaît que le juge participe de manière déterminante à la fabrication de la loi. La « démocratie continue » selon Dominique Rousseau lui donne même un rôle d'interprète, de représentant de l'« opinion publique », ou de « la société civile ». Et il n'est plus question d'invoquer les arguments de Pierre Bourdieu et de Patrick Champagne tendant à prouver que « l'opinion publique n'existe pas ». L'élu est suspect, il doit sans cesse se justifier devant les médias inquisiteurs et dénonciateurs ; le journaliste sert les justes causes ; le juge devient le représentant impartial et nécessaire de la société, ou le redresseur de tort plus en prise avec celle-ci, et donc plus légitime pour, de fait, légiférer, que le, par nature douteux, élu ; et les grandes décisions se prennent sous l'éclairage (la dictée ?) des sachants.

Magistère des sachants plus droits des individus et des groupes (ou communautés, religieuses, ethniques, sexuelles, etc...), le démo-despotisme prégnant crée une double séparation et opposition, croissante, entre 1- ceux qui savent et qui décident et ceux qui suivent la bonne direction mais aussi revendiquent, font pression 2- les « publics » souvent opposés sur les valeurs fondamentales et sur les mœurs, appelés tout à fois à faire valoir leurs spécificités, leurs droits, au besoin contre la société et contre les autres, et à faire société avec des « publics » opposés. Distinguez-vous, affirmez-vous au besoin contre les autres mais restez unis, l'injonction est contradictoire ! Tocqueville l'avait dit : le « despotisme doux » protège et exalte l'égo mais dissémine le collectif.

Le démo-despotisme consacre la souveraineté des sachants.

Depuis longtemps déjà, notre conception absolue, démiurgique, de la souveraineté, issue de Bodin et Rousseau, est mise en doute. Dès 1819, Benjamin Constant définissait, dans *De la liberté des anciens comparée à celle des modernes*, le gouvernement représentatif comme « *une procuration à un certain nombre d'hommes par la masse du peuple, qui veut que ses intérêts soient défendus, et qui, néanmoins, n'a pas le temps de les défendre toujours lui-même* », ou comme « *une décharge sur quelques individus de ce que la nation ne peut ou ne veut faire elle-même* » (p.39).

Prolongeant l'idée, Walter Lippmann affirmera, en 1927, dans *Le public et ses problèmes*, qu'il fallait sortir du « mythe » de la souveraineté et que l'homme ordinaire ne peut pas prendre en charge la

complexité de la grande société et de la mondialisation : « *la théorie de l'individu empreint de désirs et de revendications et doté d'un sens de la prévision, de prudence et d'amour pour l'amélioration de soi, a été forgé au moment même où l'individu comptait de moins en moins dans la direction des affaires sociales, et où des forces mécaniques et de vastes organisations impersonnelles déterminaient le cadre des choses* » (p.119). Si bien que la question fondamentale de la démocratie devenait, pour Lippman, celle de la fabrique du consentement.

Plus près de nous, Hayek, nobélisé (comme ensuite des libertariens dans la mouvance de Milton Friedmann et de l'école de Chicago), insistait, notamment dans *Droit, législation et liberté* (1973, 76, 79) sur les couteux élus achetant des voix à coup de promesses budgétivores, sur la nécessité, pour une bonne gestion, de confier la gestion du gouvernement à ceux qui ont fait la preuve de leur compétence et de leur réussite sociale, et de limiter la législation au maximum, le mieux étant de laisser faire le marché « régulé ». Les « experts » et les « sages » devenaient donc les meilleurs représentants possibles.

C'était prolonger le saint simonisme, arrière-fond de toutes les entreprises de modernisation autoritaires de Napoléon III à Emmanuel Macron. C'était, aussi, sortir du mythe de la souveraineté absolue du citoyen. Les esprits étaient ainsi préparés à l'idée que les citoyens ne pouvaient et ne voulaient pas décider de tout, qu'il fallait donner, sur les questions collectives essentielles, la décision aux experts, qui donneraient la bonne solution, qu'il fallait séparer la phase nécessairement oligarchique de la décision

raisonnable de la phase démocratique du consentement éclairé.

Le démo-despotisme promeut la démocratie du public

Auparavant, notamment à partir de Dewey, s'était répandue l'idée que la participation démocratique devait passer moins par l'intermédiaire des représentants élus, en fait déconnectés du réel, que par des « publics » se mettant en action et interactions à propos de problèmes les concernant directement. Pour lui, cette « *démocratie du public* » (cf, notamment, *Le public et ses problèmes*, 1927) permet de consacrer nos droits au moyen de pressions collectives avec relais et amplifications médiatiques, d'enrôlements des représentants, ainsi subordonnés, ou encore de traductions juridiques.

Laisser aux sachants les décisions complexes qu'impose le monde globalisé, la « grande société » ; les expliquer pour obtenir mieux que le consentement l'adhésion du public mais, en même temps, laisser ce public, ou ces publics, « subsidiairement » dirait-on aujourd'hui, s'organiser, débattre, et préconiser des pistes et des décisions pour les problèmes les concernant directement, n'était-ce pas le schéma politique dominant dans le monde « libre » ? Et particulièrement au sein de L'Union Européenne qui se posait au début des années 2000 comme le modèle précurseur que tant d'Etats-nation souhaitaient rejoindre ? L'Union européenne à propos de laquelle Jacques Delors, dans son discours à la cathédrale de Strasbourg de 7 décembre 1999 avait parlé de « *despotisme éclairé et*

doux ». Despotisme éclairé plus subsidiarité égale bonne gouvernance ?

***Le démo despotisme promeut « la liberté d'obéir »
(Johann Chapoutot)***

Adhérer, nécessairement, à la bonne ligne, rentrer dans le rang, sortir de l'irrationalité, comprendre la leçon, admettre les sacrifices (car c'est ce qui, en fin de compte, est toujours demandé). Ceux qui savent et qui veulent promouvoir la « souveraineté européenne », seule issue dans le nouveau monde, et sauver le pays en déclin imposent des sacrifices à ceux qui resteraient dans l'illusion et dans la rente : vous coûtez trop cher, encore un effort pour devenir moderne, et donc moins de protection sociale, une meilleure productivité, plus de travail.

Mais le bon chemin est interminable et les sacrifices sont imposés toujours du même côté. Le rattrapage productif n'en finit jamais. Et, alors que les « premiers de cordée » sortent de leurs gonds devant tant de retards et de mauvaise volonté, et vont jusqu'à menacer de quitter ce pays décidément borné, les semoncés du « bas », les « retardataires indécrottables » sont exaspérés par les ukases productivistes, les « ils faut s'adapter » à sens unique lancés par des chefs auto justifiés qu'ils trouvent souvent arrogants, quant à eux réellement protégés, trop rémunérés, et moins compétents qu'annoncé. Vu du bas, des périphéries pauvres, et des fonds de province délaissés par les services publics, et où on doit se débrouiller avec peu, l'injonction moralisatrice et manichéenne pousse à la révolte. Le sachant, l'ignorant. L'actif, le courageux, l'éveillé face au tire au flanc, à l'ignorant, quel discours indécent ! Le démo despotisme libéral financier est un

manichéisme qui insulte les petits et fracture les sociétés.

Du haut de ses certitudes et de sa bonne conscience, il peut aller jusqu'à récuser et contourner le vote majoritaire. Ainsi, lors de la faute politique matricielle de 2005, le discours des tenants de la Constitution européenne posait alors la « concurrence libre et non faussée » en principe cardinal de la- nous disait-on - si belle, et si désirée au-delà de ses frontières heureusement extensibles à l'infini, Union européenne. Les Français et les hollandais - et, qui sait, ensuite d'autres peuples d'Europe si on avait maintenu les votes nationaux de ratification - avaient eu le tort de repousser, très démocratiquement, à la majorité, la belle perspective.

Rectification nécessaire ou faute politique fondamentale délégitimant l'Union, les despotes éclairés, agitant déjà l'épouvantail populiste, contournèrent le non rétrograde des « idiots » et sauvèrent l'honneur et la civilisation européenne en faisant voter le même contenu, mais sous une forme sibylline, par les majorités parlementaires nationales plus au garde à vous. La France ne tombait donc pas dans l'infamie et nous restions « libres », c'est-à-dire, selon le schéma mis au jour par Yann Japoutot, inventé sous le nazisme, repris par le management et les directives européennes, libres de choisir sa propre formule pour suivre l'unique bonne ligne : « libres d'obéir ». (1).

1-Libres d'obéir, Le management du nazisme à aujourd'hui, Gallimard, 2020

Le « populisme », rente de situation du démo-despotisme

Le démo-despotisme a donc besoin du populisme pour se justifier. Les opposants irréductibles sont taxés de ce pêché, et ainsi discrédités, et mis au banc. Si le deuxième tour des élections oppose le candidat de la raison et du bien collectif au tenant du « nationalisme étroit », ou de la « xénophobie », ou de la « déraison économique et budgétaire », le bon choix ne s'impose-t-il pas à l'électeur raisonnable ? Le « candidat de la raison » a donc tout intérêt au maintien de ce type de face à face excommunicateur : il a besoin d'opposants extrêmes, d'opposants-épouvantails, cela lui assure une rente de situation.

Pourtant, comme l'ont montré Ernesto Laclau et Chantal Mouffe (1), l'affreux populisme peut être réhabilité : le populisme est-ce la volonté des idiots, des fainéants, des rentiers, des racistes, des nationalistes, des régressifs, des assistés ou est-ce le peuple en action exprimant sa volonté mais diffamé par les tenants de la bonne gouvernance qui ne veulent pas prendre en compte sa parole et sa souffrance ?

Le peuple penserait faux et mal mais la démocratie n'est-ce pas le peuple qui pense et qui décide ; peut-on, en démocratie, expulser du champ politique la partie du peuple qui pense mal et ne garder que celle qui pense bien, c'est-à-dire comme nous, les dirigeants éclairés.

1-cf Ernesto Laclau, *La raison populiste*, Le Seuil, 2008 et Chantal Mouffe, *Pour un populisme de gauche*, Albin Michel, 2018

On doit répéter que cette affirmation politico économique moraliste et manichéenne a donné aux tenants de la bonne ligne libéral financière européenne une rente de situation : si nous l'abandonnons, si, donc, nous votons mal, nous pêchons, plongeons, régressons. Nous glissons vers le fascisme en votant *Rassemblement National* ou vers le chavisme en votant *La France insoumise*. *Au second tour comment ne pas voter pour le candidat de la raison ?* Nos despotes éclairés nous ont acculés dans un piège politique leur procurant une rente de situation : soit la bonne ligne, la raison, le progrès, voire la morale, soit la régression politique, l'irresponsabilité, la fermeture, le déclin, le nationalisme, et pourquoi pas la guerre, bref l'infamie.

Reste que l'opposition, hiérarchique et manichéenne, *contrôleurs-contrôlés, leaders-suiveurs, insiders, productifs, et les outsiders, rétifs et « assistés »* est une machine à fabriquer de la rancœur, une source de crises récurrentes. Chez nous les « bien guidés » s'affolent devant la distance croissante dirigeants-dirigés, le rejet de l'élection, la montée de l'abstention, la tendance à l'action directe, la colère chronique des dirigés et les oppositions belliqueuses sur les valeurs et les droits qui « archipelisent » la société (1) . L'abandon du modèle démo-despotique et le retour à la social démocratie ne serait-il pas la solution ? Discuter et non imposer, négocier et donc forcément, reculer, en rabattre, trouver des compromis, et partager, enfin, les contraintes et les profits ?

1-cf Jérôme Fourquet, L'Archipel français, Seuil, 2019

L'UNION EUROPEENNE, PREMIERE INCARNATION

L'Union fut donc le laboratoire du démo-despotisme libéral financier. Ce devait être un modèle qui devait séduire partout tant il était censé apporter la démocratie et l'opulence. Certes, la France renâclait mais elle finissait toujours par s'adapter. Finalement, les assouplissements, voire les reniements, seront le fait de l'Europe contrainte, pour survivre, de sacrifier son théocratisme économique.

3-L'Union européenne, théocratie économique et laboratoire du démo despotisme libéral-financier

Personne, aujourd'hui, ne suivrait à la lettre Bodin et Carré de Malberg attribuant au souverain un pouvoir inconditionné : les entreprises communistes de transformation radicale ont échoué et la mondialisation limite les choix politiques et économiques. Restent quand même des oppositions, par exemple entre néo libéraux et keynésiens, stricts adeptes de la règle d'or et partisans du déficit anti récession et d'investissement, étatistes et tenants de l'Etat minimal, tenants de l'assurance privée et de l'assurance publique, ou encore d'une défense nationale ou d'une protection extérieure.

La démocratie suppose d'ailleurs des alternatives entre lesquelles les citoyens ont à choisir, après débat contradictoire, notamment lors d'élections libres. S'il n'y a pas de possibilité de changement, ou, au minimum, plus de marge de choix, il n'y a pas de démocratie.

Or les textes fondamentaux de l'Union européenne réduisent, voire annihilent les marges de choix de ses membres. En fait très idéologiques, ils fixent une ligne économique. Le traité de Lisbonne s'y consacre particulièrement comme s'il fallait mettre définitivement les Etats-membres, et particulièrement les plus rétifs comme la France, dans le bon chemin.

Et les institutions européennes, non élues, notamment la Commission, les successifs commissaires à la concurrence et la très dogmatique direction de la concurrence ont eu pour fonction de suivre la religion économique sacralisée par le traité-constitution déjà mentionnée : infaillibilité du marché, bienfaits, pour le consommateur, de la concurrence généralisée, interdiction des fusions conduisant à fausser la concurrence ou à créer une position dominante (non seulement au niveau mondial mais aussi, hélas, au seul niveau européen), privatisation des services publics, déréglementation du travail, libre circulation, libre échange. Il est vrai qu'ils s'appuyaient sur des textes très explicites.

Cette affirmation de Robert Salais ne relevait donc pas que de la science fiction : « L'Europe passe au pilotage automatique programmé au sein d'un système de gouvernance par indication de performance. Le déclenchement des sanctions contre un Etat-membre deviendrait immédiat en cas de franchissement de seuils. La rigidité et l'irréversibilité du processus seraient renforcées. Les ajustements ne peuvent que se faire à la marge, sur les paramètres du programme ».

Depuis Maastricht, tous les traités vont dans le même sens et la Commission et les pays dominants ont

réaffirmé la voie unique et bonne ainsi consacrée, re-consacrée, martelée.

On rappellera ici simplement deux articles dogmatiques du traité de Lisbonne, au bien-fondé économique et social aujourd'hui discuté par des économistes consacrés mais qui limitent ou interdisent une politique économique de croissance et nous handicapent par rapport à nos principaux concurrents. A moins, bien sûr, de tolérer des pratiques « particulièrement accommodantes » ou des « assouplissements » (par exemple quand la faible croissance empêche le respect de la règle des 3 %, ou s'il faut redonner aux Etats les moyens d'une politique industrielle ?). A moins, aussi, de pratiquer la violation subreptice, comme la BCE de Mario Draghi expliquant qu'elle respecte les traités quand elle le contourne, voire les viole en rachetant sans trop de limites des dettes d'Etats et d'entreprise. En actionnant donc « la planche à billets ».

-article 107.1

« sauf dérogations prévues par les traités, sont incompatibles avec le marché intérieur, dans la mesure où elles affectent les échanges entre les Etats-membres, les aides accordées par les Etats ou au moyen des ressources des Etats sous quelque forme que ce soit qui faussent ou qui menacent de fausser la concurrence en favorisant certaines entreprises ».

-article 123.1

« il est interdit à la BCE et aux banques centrales des Etats-membres, ... , d'accorder des découverts ou tout autre type de crédit aux institutions, organes ou organismes de l'Union, aux administrations centrales, aux autorités régionales et locales, aux autres

autorités publiques, aux autres organismes ou entreprises publics des Etats-membres ; l'acquisition directe, auprès d'eux, par la BCE ou les banques centrales nationales des instruments de leur dette est également interdite. »

L'Europe, devenue une sorte de théocratie économique, avait donc fixé une ligne, opposée à la ligne interventionniste et dépensière française. Elle refusait de modifier ce dogme gravé dans le marbre de ses traités-constitutions. Elle pratiquait donc une forme de despotisme éclairé. Et aussi de démocratie d'adhésion puisque tous les moyens furent bons pour faire ratifier les bons principes par les peuples danois, irlandais, français, hollandais, grecs qui s'estimaient violentés : dénonciation pour « populisme » (péché mortel, rappelons le), menace de mise au ban, concessions cosmétiques avant nouveau vote « de la dernière chance ».

Comme le constate Alain Supiot, *« les dirigeants de l'Union européenne sont parvenus à contourner successivement le rejet du traité de Maastricht par les électeurs danois, du traité de Nice par les irlandais, le traité constitutionnel par les électeurs français, hollandais et irlandais (on doit ajouter aujourd'hui le refus du plan d'austérité par les électeurs grecs). L'habitude se prend de considérer que les résultats d'un scrutin ne s'imposent que s'ils répondent aux vœux des dirigeants qui les organisent »*

Que chacun, donc, soit assez raisonnable pour s'arrimer aux bonnes règles et pour suivre les bons guides. Et même, et, surtout, la France traditionnellement rebelle.

4- Les velléités d'émancipation de la France

Il n'y avait donc que dans la série télévisée à succès *Le Baron noir, saison deux*, que l'exécutif français arrive, en pratiquant efficacement le chantage à la sortie, à changer la ligne économique orthodoxe (ou plutôt protestante) imposée par l'Union européenne et l'Allemagne.

En fait, toute l'histoire politique française jusqu'en 2019 a été dominée par la même question : peut-on sortir du carcan budgétaire et monétaire que nous avons accepté dans des traités de plus en plus contraignants ; ne risquerions-nous pas de devenir des mauvais européens, nationalistes alors que « le nationalisme, c'est la guerre » (François Mitterrand), de décrocher économiquement par rapport à l'Allemagne, modèle de réussite économique, d'être dégradé par les agences de notation, de subir des taux d'intérêt insupportables, de passer en deuxième division.

Ce fut donc toujours le même psychodrame : pour préserver notre modèle social, notre école, nos hôpitaux, nous devons désobéir, nous allons désobéir, mais, finalement, nous rentrons toujours dans le rang. Cela a commencé en 1995 avec la campagne présidentielle de Jacques Chirac et son discours « pré-gilets jaunes » sur la fracture sociale. Une fois élu, il nomme un gouvernement Juppé, qui, pour obéir aux « bonnes pratiques » européennes, s'en prend à la sécurité sociale et augmente la TVA et donc rogne le pouvoir d'achat de ceux dont il disait vouloir assurer la réintégration sociale.

Par la suite, pendant la cohabitation, les velléités du gouvernement Jospin d'assouplir le pacte de stabilité et d'en faire, effectivement, un « pacte de stabilité et de croissance », seront vite balayées. Puis, le président Sarkozy insista sur le contrôle des agences de notation, sur le coût exorbitant de la dette en cas de laxisme budgétaire et sur la nécessité de rester, au sein de l'Union Européenne, en première division aux côtés de, c'est-à-dire derrière, l'Allemagne. Le quinquennat du président socialiste François Hollande ne fut même pas l'occasion d'un débat de fond sur l'alternance économique et s'acheva par loi Macron sur la libéralisation de l'économie et la loi El Khomry assouplissant le droit du travail, avec les lois sociales Hartz Schröder de 2003 en toile de fond. Enfin, le président Emmanuel Macron, avant d'être percuté par « les gilets jaunes » (2018-19) puis le Covid 19 (2020) insista sur le respect des disciplines budgétaires pour rester influent en Europe et parce que c'est de bonne gestion.

Pendant 15 ans la France s'est donc livrée au même psychodrame il nous faut sortir du carcan, attention, nous allons le faire mais en fait – grande peur du changement, culpabilité du bon élève de l'Europe, manque de confiance en soi et de certitudes dans ses choix, gros yeux de l'Allemagne et de la Commission, nous ne sortons pas des clous et si nous dépassons un peu la barrière, nous nous disciplinons, nous montrons notre application.

5-L'Union européenne contrainte aux violations salvatrices

L'assouplissement, voire l'abandon du démodotisme libéral financier, viendra donc des gardiens du temple, contraints de se renier pour sauver l'Union de la débandade monétaire, de la pandémie, puis de la rétrogradation économique.

On a déjà signalé la réponse très éclairée et très efficace de Mario Draghi aux attaques contre l'Euro avec la crise grecque en arrière fond, le 26 juillet 2012: « The ECB is ready to do whatever it takes to preserve the Euro. And, believe me, it will be enough ». Puis, à partir de 2015, La BCE pratiquera le Quantitative easing en rachetant de façon illimitée des titres de la dette des pays en difficulté.

Puis, pour faire face à la crise provoquée par le Covid19, dans son allocution du 12 mars 2020, Le président Macron lança son si opportun « quoi qu'il en coûte » à 500 milliards d'Euro pour empêcher les faillites et généraliser le paiement des salaires par l'Etat. Et, le 20 mars 2020, la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyden, annonça le déclenchement de « la clause dérogatoire générale » du pacte de stabilité et de croissance : les déficits publics peuvent dépasser les 3% du PIB, ce qu'ils pouvaient d'ailleurs faire déjà sans encourir de réelles sanctions.

Et, alors que la France devait sortir de ce régime d'exception et que l'Europe cherchait à revenir à l'orthodoxie budgétaire avec des critères de Maastricht assouplis et des trajectoires budgétaires adaptées à chaque Etat-membre, le président Biden

fit voter, sous le large prétexte de l'urgence écologique, l'Inflation reduction act (IRA). Il s'agit, notamment à partir de crédits et de baisses d'impôts, massifs et immédiatement applicables, d'attirer, aux Etats Unis, et au Canada qui s'est aligné, les investissements, notamment des grandes firmes européennes. Comme l'a déjà montré la décision de Volkswagen d'annuler un gros investissement dans les batteries en Europe pour le faire, grâce à de colossales subventions, au Canada. Face au risque vital de siphonage de nos industries d'avenir, l'Europe n'est-elle pas contrainte de répliquer ? Accepter des fusions, s'assouplir sur les positions dominantes, voire les encourager, subventionner, accorder des crédits d'impôts massifs ou périlcliter ? La commissaire et sa direction de la concurrence devra s'y faire, comment ne pas être aujourd'hui néo Keynésien ? D'autant que les Etats membres doivent accroître leurs dépenses d'armement dans le cadre de la guerre d'Ukraine, maintenir leur Etat social pour limiter les révoltes, et encourager les investissements écologiques (1). Adieu la règle d'or !

1-cf Jean Pisani-Ferry, « la France doit fortement s'endetter pour parvenir à la neutralité carbone » (Le Monde, 23 mai 2023) : « En la matière, on bute d'abord sur les règles européennes, qui ne sont pas assez souples, malgré leur révision récente : en raison de l'opposition allemande, on ne peut pas s'endetter pour le climat. Cette contrainte n'est pas raisonnable. »

NOUVEAUX TERRITOIRES

Adieu, donc, au démo-despotisme libéral financier européen. Reste le saint simonisme napoléonien (Napoléon III) du président Macron, sur la défensive, notamment par manque d'adhésion démocratique. Restent, surtout, l'affirmation croissante de démo-despotismes plus liberticides, d'ordre sanitaire, numérique, et écologique.

6- Le macronisme, un démo-despotisme en difficulté

Le démo despotisme n'est il pas le schéma modernisateur constant de la haute fonction publique française, prolongé et accentué par la volonté « disruptive » du président Macron, en tous cas avant qu'il ne soit bousculé par les « gilets jaunes » venus lui rappeler que le consentement ne va pas de soi, et qu'il faudrait mieux tenir compte de ce que veulent et vivent les gens.

Il s'agit en effet, comme a pu le dire le premier ministre Edouard Philippe de « réparer la France » ; les lucides, éclairés, compétents, en tant que « premiers de cordée », montrent le chemin ; si les gens ne comprennent pas, c'est qu'il y a « un déficit d'explication » ; ils finiront donc par voir où se situe le progrès et où est la régression et feront alors l'effort salvateur nécessaire. Avant-garde éclairée, libération des énergies productives, adhésion majoritaire, fin

des blocages, efforts collectifs et – de hauts en bas-fructueux « ruissellements ».

Et Emmanuel Macron cherche sans cesse, et notamment après chaque crise de refus et d'incompréhension, à expliquer, séduire à nouveau, convaincre. Il ne cherche pas la solution puisqu'il l'a déjà, (il est « éclairé »). La co-décision ne pourra porter que sur des aménagements de détail. Les citoyens pourront s'exprimer, lâcher leur colère, se laisser séduire (cf le grand débat post Gilets jaunes). Des forums de citoyens tirés au sort pourront être organisés pour capter des idées et des réactions sur un sujet sensible mais ils seront éclairés par des spécialistes (cf les conventions citoyennes sur le climat puis sur la fin de vie) les orientant dans la bonne direction (lutter contre le réchauffement ; aller vers l'assouplissement de la loi Claeys-Léonetti). De même pour Le Conseil National de la rénovation, CNR démultiplié (national, territorial, thématique), regroupant des professionnels et des usagers d'un secteur, ouvert, en ligne, à toutes les contributions, et devant permettre à tous, regroupés, « ensemble » de « faire avancer le pays ». Car il y a toujours cette idée blessant tous ceux qui ont travaillé dur pour de bas salaires stagnants, de retards à rattraper, de mise au travail, ce jugement a priori dévalorisant sur des gens qu'on voudrait pourtant mobiliser, comme si le pays était paralysé par ces idiots, ces rentiers, ces inertes.

Et, « en même temps », sur le sujet fondamental de la réforme des retraites, la représentation nationale classique, et légitime car issue de l'élection et non du tirage au sort, du volontariat ou de la cooptation, est brutalisée par l'emploi massif des procédures de

« rationalisation parlementaire », certes constitutionnelles mais d'un autre âge. La démocratie parlementaire est contournée, la démocratie de simple adhésion est recherchée. Et avec le CDR, il est vrai très confidentiel, on s'essaie même au néo corporatisme.

Certes, le président Macron est élu, bien élu, et réélu mais il ne tire pas toutes les conséquences des législatives et notamment du fait qu'il ne dispose plus d'une majorité absolue à l'Assemblée Nationale alors que le régime de la 5^{ème} République exige, pour bien fonctionner, un soutien parlementaire au gouvernement nommé par le président.

Au lieu de chercher l'issue dans le pouvoir modeste et partagé et la négociation, il veut toujours convaincre du bien fondé de ses réformes. Il peut aussi chercher le remède à la crise permanente qu'il contribue à provoquer en invoquant et en mythifiant l'histoire nationale, la nation, nos grandes figures. Ce qui donne une célébration de Johny Halliday lors d'obsèques voulant rappeler ceux de Victor Hugo, le transfert du corps de Joséphine Baker au Panthéon, sympathique célébration d'un France diverse et unie, et l'invocation martiale, le 11 mars 2020, d'une France « en guerre » contre le Covid. Beaucoup d'efforts rhétoriques pour faire du national, de l'« ensemble », qui ne pourront jamais remplacer une longue négociation terre à terre, à l'Allemande, pour constituer avec des ex adversaires, laborieusement, prosaïquement, une majorité parlementaire permettant de gouverner. Ce ne serait plus du démo-despotisme mais ça pourrait marcher.

7-Le renouvellement du démo-despotisme

Le démo-despotisme initial, d'ordre libéral financier, se fissure : il est de plus en plus mal supporté par tous ceux dont il érode le pouvoir d'achat et réduit les garanties sociales ; et il ne permet pas de lutter à armes égales avec la Chine et la zone Etats Unis-Canada. Mais d'autres formes de démo-despotisme se diffusent se diffusent, d'ordre sanitaire, écologique, ou encore numérique.

Généralisation abusive ? A l'objection légitime selon laquelle je voudrais voir du démo-despotisme partout, je répondrai, non sans garder quelques doutes, que les trois formes montantes qui vont être ici esquissées à titre exploratoire, se rapprochent des caractéristiques principales de mon idéal-type, dans son versant le plus despotique : emprise croissante du disciplinaire au nom d'une raison supérieure et d'une idée dominante du bien commun compensée par la généralisation d'une démocratie continue devenant de plus en plus éruptive et centrifugeuse, animée par *l'homme narcissique* (Christopher Lasch) cultivant ses droits.

On a, en effet, dans les trois cas un droit fondamental et une idée dominante (le droit à la vie, ou à la survie ; le droit à inventer ses propres moeurs ; ou encore le droit à un supposé surcroît de vie apporté à tous par l'informatique) tendant à l'hégémonie, produisant un cadre général d'action et une ligne politique qui apparaît comme allant de soi. Une voie, nécessaire, est tracée et un mode de vie peut s'imposer sous le magistère éclairé de savants ou de

sachants s'appuyant sur un discours de vérité, « scientifique », et aussi sur les nécessités (TINA).

Les réfractaires sont, une fois de plus, considérés comme déraisonnables, rétrogrades, voire asociaux ; ils peuvent être stigmatisés. Comment, vous n'êtes pas sur Facebook ou Whatsapp, mais alors comment être amis ; comment, vous avez encore des livres alors que les tablettes sont si pratiques ; comment, vous ne portez pas de masque, vous insistez sur les ravages économiques et sociaux du confinement et l'exemple suédois ; comment, vous parlez d'usages abusifs du principe de précaution, vous dénoncez « l'infantilisation » par l'Etat-mama, les libertés publiques suspendues, vous préféreriez une hécatombe planétaire ; comment, vous prenez du recul par rapport aux travaux du GIEC et aux leçons de Greta Thunberg, que vous voudriez renvoyer au lycée, mais, irresponsable, quelle planète allez-vous laisser à vos petits enfants ? Contraventions, stigmatisation, ringardisation? .

Car, autre caractéristique des démo-despotismes, la ligne incontestable est bienfaitrice puisque des droits nouveaux nous sont donnés : le droit à la participation démocratique à domicile, à la consommation éclairée, à l'information « gratuite », à l'air pur, au respect de nos frères animaux, à la santé garantie, voire à la vieillesse médicalisée. Ou encore, comme l'a reconnu la Cour Constitutionnelle de Karlsruhe dans sa décision du 27 février 2020, le droit pour toute personne de choisir sa mort, incluant la liberté de s'ôter la vie et de demander de l'aide pour le faire.

Triomphe de la « liberté des modernes » ? Les citoyens n'auraient plus la maîtrise de leur destin

collectif mais maîtriseraient de mieux en mieux leur destin individuel et leurs jouissances privées. Et la démocratie, alors confondue avec la démocratie des droits, progresserait !

8- Un démo-despotisme numérique

Sous couvert d'enrichissement démocratique, la « démocratie numérique » ne serait-elle pas un festival des égos orchestré par des despotes nietzschéens ?

Côté despotisme éclairé, on a, en effet, désormais bien en place, impérieux, de jeunes mais vieillissants innovateurs, hors et anti système, géniaux héros poussant une idée et des procédés, se dotant d'un appareil d'application mondialisé et hors règles nationales et internationales, réactifs, efficaces et innovants et imposant à un très large public, sinon au monde entier, des services nouveaux devenant essentiels et addictifs, en fait un nouveau mode de vie. Leurs entreprises sont fortement personnalisées : Microsoft, c'est Bill Gates, Facebook, c'est Mark Zuckerberg, Twitter c'est Elon Musk.

Eux, et eux seulement peuvent être considérés comme souverains au sens plein du terme : ils détiennent un pouvoir initial et inconditionné contrairement aux gouvernements soumis à tant de tutelles et contraintes et aux citoyens de l'ancienne démocratie, périmée, aujourd'hui surtout « libres d'obéir » et condamnés à « s'adapter ». C'est en effet à, leurs algorithmes abscons, leurs produits, leurs services et leur « process » qu'il faut s'adapter pour ne pas être exclus du monde nouveau. Ce sont des

démiurges. Ils ont changé le monde en créant de nouvelles façons d'être et de faire société.

Ils parlent d'égal à égal, et même en position de force, avec les chefs d'Etat, tendent à leur imposer leurs conditions et leurs règles. Du haut de leurs profits impressionnants, souvent générés par des actions prédatrices et/ou anticoncurrentielles, ils peuvent déployer un potentiel philanthropique leur donnant une image humaniste, bienfaitrice, que les Etats n'ont plus. Ces libérateurs- prédateurs- aliénateurs, quoiqu'accumulant des richesses extrêmes et vivant hors monde commun, peuvent donc être considérés comme des bienfaiteurs de l'humanité permettant l'émergence des outsiders et des marginaux, donnant une chance à chacun, détruisant les positions acquises et les rigidités.

Le pouvoir de séduction de la démocratie numérique et de l'intelligence artificielle est immense. Nous oublions que ses algorithmes « éclairés », mais dont on ne comprend rien, nous trient, nous classent, nous orientent, nous dirigent. Et qu'elle viole notre intimité, nous piste, nous espionne, et fait de l'argent avec notre intimité, raptée. Nous ne voulons voir d'elle que sa belle fable : alors que la démocratie et la politique traditionnelles nous rappellent sans cesse que « ce n'est pas possible », le nouveau monde numérique orienté par ses « génies » exemplaires et orchestré par ses algorithmes qui ne voudraient que notre bien nous rapproche de partenaires et d'amis et de consommations désirables et abordables.

Elle nous raconte la belle histoire de la solitude brisée, de la subversion, de la réhabilitation, du renouveau et de la revanche individuelle et collective,

du nouveau monde à créer, d'une seconde vie à réussir : « c'est ouvert, possible, disponible, à portée de tous et il y en a, et dans l'instant, pour tout le monde. « Vous comptez, vous revoilà quelqu'un. Nous vous donnons les moyens de l'épanouissement personnel. Devant son ordinateur et face à un potentiel infini d'« amis », d'objets de consommations et d'informations immédiatement disponibles, d'aventures potentielles, chacun se sent remis à égalité et peut croire à sa chance : moi aussi je peux m'exprimer, voire m'imaginer, me réinventer, juger, dénoncer ; et, croit-on au moins un instant, si réconfortant, exister pleinement aux yeux du monde, et peser. Je peux aussi me fabriquer une nouvelle identité, une autre vie, des relations, une double vie. Etre moi-même ou un autre, si je veux. Et influencer constamment sur la politique au moyen de mes incessantes « petites poussettes » (Michel Serres) !

Alors que nous sommes en fait soumis à une nouvelle forme, omniprésente, insidieuse, impérieuse, du « il faut s'adapter » (au nouveau monde numérisée), et mis sous la surveillance et la dépendance de notre portable, on nous fait croire ainsi à notre authentique et constante souveraineté. Et nous voilà avec une opinion dite majoritaire accouchée par sondages et études de marché. Telle est la curieuse démocratie du clic déjà à l'œuvre dans l'Italie du *Mouvement 5 étoiles* et dans la Hongrie « populiste » d'Orban. Administrée par ses « ingénieurs du chaos » (1), la démocratie numérique fabriquerait des lignes politiques idoines à partir des impulsions et répulsions, traduites en algorithmes, d'un peuple émulsif et replié sur lui-même.

1-Giuliano da Empoli, JC Lattes, 2019)

9-Un démo-despotisme sanitaire

Particulièrement en France, la pandémie de l'an 2020 a conduit les politiques à mettre au premier plan, voire au pouvoir, des professeurs de médecine, comme si « la science », sans cesse invoquée leur donnait autorité et mandat. Le président Macron a nommé un comité scientifique, qu'il aurait composé lui-même, avec le plus grand soin. Dans sa première adresse, solennelle, le 14 mars, il a indiqué que le maintien des élections municipales avait obtenu son assentiment. « Nous sommes en guerre » nous répétait-il tout en donnant le sentiment que l'élu chargeait le savant d'élaborer le plan de bataille. Ensuite on entendit beaucoup de ministres déclarer « parler sous le contrôle » de tel professeur, tuteur et caution. Lors de sa troisième intervention solennelle, au cours de laquelle il annonça, pour le 11 mai, le « déconfinement » et la réouverture des écoles, il donna le sentiment de reprendre le pouvoir en faisant prévaloir des motifs sociaux et économiques. Pourtant, bien que n'ayant aucune existence constitutionnelle, le « conseil scientifique » continua à s'exprimer publiquement : il « prit acte » tout en exposant ses réserves. Et son désaccord de fait trouva sa traduction dans une mise en application restrictive et possiblement réversible du confinement par le premier ministre et le gouvernement.

Les discours martiaux de nos dirigeants constitutionnellement légitimes cachèrent donc une certaine soumission à des « sachants » peut-être héroïsés dans l'instant mais dont chacun apercevait pourtant la fragilité des connaissances, la focalisation, bien naturelle, sur leur seule sphère d'activité, le

poids de leurs préjugés, voire leur appartenance déterminante à tel coterie ou clan.

En cherchant à ce point une garantie dans une caution scientifique, le président Macron a donc introduit le despotisme éclairé des – présumés- « sachants » au cœur de la décision politique. Il s'est placé sous l'autorité qui plus est « scientifique », et donc à priori incontestable, d'un tuteur parlant au nom du plus grand bien – la santé – de tous. Et il a introduit un surcroît de confusion dans les processus de décision et d'action déjà compliqués de la 5ème République en introduisant une troisième instance au sein du couple, souvent conflictuel, président-premier ministre. Il aurait mieux valu que le « chef de guerre » assume pleinement la mission confiée par le suffrage universel : prendre en compte tous les paramètres, ne se rendre prisonnier d'aucun conseil éclairé et décider sans caution.

Mais, côté démocratie ou pseudo démocratie, les droits à garantir étaient intimidants : la santé, la vie, alors même que notre époque croit pouvoir repousser la mort, garantir la santé, et occulte le tragique, la vieillesse et la fin. Nous ne voulons pas mourir, faites tout pour que nous ne mourrions pas, tel fut l'adresse que nos dirigeants crurent entendre et à laquelle ils répondirent « démocratiquement ». Ils garantirent aussi une autre liberté « réelle » en généralisant le chômage partiel, transformant, pour un temps, plus de 10 millions de salariés du privé en pensionnés de l'Etat, redevenu providence.

10- Un démo-despotisme écologique

L'homme détruit la planète. Il serait criminel de poursuivre les saccages, pollutions, sur consommations. Pour préserver l'avenir, des changements radicaux de mode de production et de vie s'imposent. Ne pas adhérer à ces obligations vitales serait criminel. L'injonction écologique est de nature scientifique (cf, par exemple, les rapports du GIEC fondés sur des recherches récentes et solides). Elle contient une forte composante culpabilisatrice, morale - ne plus détruire la vie, ouvrir un avenir à nos descendants - pouvant donner lieu à des postures prophétiques du type Greta Thunberg. Et elle très unidimensionnelle : tout doit converger vers l'objectif vital. L'aspect despotisme éclairé moralisateur est donc évident.

L'aspect démocratique est plus douteux. Il y a, certes, la mise en avant du droit à un environnement sain, profitant « démocratiquement » à tous, la personnalité juridique et les droits afférents pouvant être accordés à la nature (fleuves, forêts, paysages, animaux, etc..), d'éventuelles incriminations et dédommagements en cas dommages écologiques, de nouveaux principes tels que pollueur-payeur.

Reste que, comme le note avec lucidité Laurence Hansen –Love, « *l'idée jonassienne de prise en charge par une élite éclairée (une sorte de « tyrannie bienveillante ») des décisions autoritaires et impopulaires retient l'attention en même temps qu'elle inspire les plus grandes réserves ! Si l'évolution des menaces qui pèsent sur notre avenir n'est plus du ressort de l'opinion publique, la moindre remise en*

question, sous un tel régime, des décisions prises sera exclue d'emblée. Adieu la démocratie, donc. Car, si l'on en croit Hans Jonas, « le pluralisme ne peut assurer que la permanence du progrès compulsif »(Toward a philosophy of technology) . Un régime de type totalitaire pourrait même être le prix à payer pour stopper la fuite en avant car il ne faut guère compter sur « la minorité mondiale dévergondée des sociétés démocratiques et libérales où règne l'abondance pour prendre les mesures autoritaires et impopulaires qui s'imposent ». La question est finalement posée par Hans Jonas avec on ne peut plus de franchise : « avons-nous le droit de devenir inhumain pour que des humains restent sur terre ? ».(1)

1-Laurence Hansen Love, « l'humanité à venir a-t-elle des droits ? », article in Cours particulier de philosophie, 2016, Belin. Et Hans Jonas, Le Principe responsabilité, Champ Flammarion, trad. 2008, p.348.

Dans son roman dystopique, *Le parfum d'Adam*, Flammarion, 2007, Jean Christophe Rufin va jusqu'à imaginer des terroristes répandant le choléra pour réduire la « surpopulation » du tiers monde.

11- Dystopie / Utopie ?

Pour conclure, deux hypothèses sur l'avenir de la démocratie. Mais je ne pourrai pas voir, à nouveau dans vingt ans, ce qui va prévaloir.

Catastrophiste, on peut se demander si le démo despotisme, dans ses versions hygiénistes, woke, écolo-radical, numérique, insidieuses ou proclamées, ne va pas s'imposer avec un niveau de contrainte et d'encadrement se rapprochant de celui de la Chine de Xi. La summa divisio du droit constitutionnel « pouvoir ouvert, pouvoir clos » (Georges Burdeau) serait alors périmée, le despotisme se disant éclairé mais avec compensations démocratiques se retrouvant partout, avec de simples variantes locales pour aménager plus ou moins de libertés et préserver la couleur locale : flicages informatiques, terrorisme des nouvelles minorités éclairées, pensées dominantes, pensées interdites, magistère des seuls « éveillés », interdictions de penser et de dire, discrédit orchestré des représentants classiques, généralisation des régimes d'exception, banalisation des circonstances exceptionnelles justifiant des libertés limitées, disciplines budgétaires rognant les si vitales « libertés réelles ». Hubris démocratique en 2000 (1) mais sortie subreptice de la démocratie en 2050, sale temps pour la démocratie ?

1-cf Bernard Cubertafond, « Hubris ou déclin démocratique, flexible ou mortelle démocratie au 21ème siècle », Politeia n°18

On préférerait, bien sur, l'issue optimiste : les peuples résistent, le despotisme éclairé recule, la démocratie représentative et la démocratie continue cessent de s'exclure, et parviennent à se compléter (1) : réinvention et surcroît de démocratie et grand pouvoir de séduction du nouveau modèle démocratique hybride ? Comme le diraient les premiers concernés, ce serait « trop bien ».

Le 26 mai 2023

1-Cf Bernard Cubertafond, « Démocratie représentative et démocratie continue, une difficile mais nécessaire conciliation », in Pouvoirs et contre-pouvoirs à l'épreuve de la démocratie », colloque GRET Marrakech, l'Harmattan ? 2013